

Service instructeur
Service des Actions Educatives
(Mission Animation Jeunes)

N° 108/41-07

Service consulté

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :
LES VOLANTS JEUNES (E041)**

Résumé : *Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 1 170 € à diverses auto-écoles du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes ».*

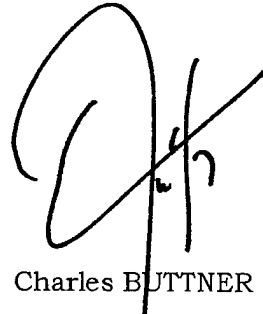
Par délibération n° 2007/I-10/01 du 14 décembre 2006, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2007.

Un crédit de 269 546 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour la formation des « Volants Jeunes ».

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement aux auto-écoles d'un montant total de 1 170 €, conformément aux indications détaillées figurant dans les tableaux joints en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

VOLANTS JEUNES
Commission Permanente du 09 novembre 2007

N° du dossier	Auto-école bénéficiaire		Montant proposé
VOJ04613	AE LAMM MME BRIGITTE DURR - COLMAR	8 avenue de la Liberté 68000 COLMAR	260,00 €
VOJ04614	AE LAMM - ROUFFACH - CATALDI	16 rue du Maréchal LEFEVRE 68250 ROUFFACH	650,00 €
VOJ04615	AE VEGA - LANDSER	Centre Commercial 45 rue Acklin 68440 LANDSER	260,00 €

1 170,00 €

VOLANTS JEUNES

SITUATION DES CREDITS

Du 9 NOVEMBRE 2007

Chapitre	65
Nature	6568
Fonction	33
Enveloppe	13 189 (auto-écoles)
Montant inscrit au BP 2007	269 546 €
Dépenses déjà votées par la CP, en 2007	36 190 €
Dépenses proposées par le présent rapport	1 170 €
Reste	232 186 €